PV PARIS

Paris, le 2 novembre 2023

Objet : **COLLEGE - Conditions d'accès au salon PREMIERE VISION PARIS du 6 au 8 février 2024 à Paris-Nord Villepinte**

A lire attentivement

Madame, Monsieur,
Nous vous remercions de prendre connaissance des conditions d'accès au salon et du règlement intérieur à respecter.

A) Accès

1) La commande de pass s'effectue de manière individuelle en se connectant à son profil sur le site https://paris.premierevision.com/fr/visiter/informations-pratiques/#etudiants. L'identification préalable en **catégorie COLLEGE** lors de l'activation dudit profil est indispensable.
2) L'accès aux étudiants et professeurs sera exceptionnellement acceptée le mercredi 7 février 2024 mais la journée privilégiée pour les étudiants sera le **jeudi 8 février 2024**.

3) L'entrée à l'événement physique sera possible à partir des entrées halls 3, 4, 5 ou 6, sur présentation de l'epass (QR code) aux différents points de contrôle, directement depuis un smartphone, ou imprimé.
4) En cas de problème en amont des entrées, un comptoir « helpdesk » présent dans chaque hall d'accueil sera à disposition des visiteurs toutes catégories.
5) Il est demandé de ne pas boucher les halls d'entrée, les étudiants devant rester plutôt à l'extérieur ou sur les côtés pour un accès groupé.
6) Chaque étudiant **doit être porteur de sa carte étudiante et doit être IMPERATIVEMENT dans sa dernière année** du cursus scolaire de son établissement.
7) Le nombre d'étudiants ne doit pas excéder 10% du visitorat global présent sur l'événement physique.
8) Les vestiaires sont payants (4€/article).

B) Règles de vie à respecter à l'intérieur

1. Il est interdit :

a) D'effectuer des croquis des tissus présentés, d'introduire des ciseaux ou cutters dans l'enceinte de l'événement et de prélever ou découper les échantillons de tissus exposés.
b) D'accéder sur les stands, ce sont des espaces réservés uniquement aux professionnels.

c) De prendre des photos, que ce soit de l'ambiance générale, des stands, des forums ni bien entendu des matières

d) **De pique-niquer dans les allées ou sur les escaliers**.

e) **Sécurité :** dans le cadre du plan Vigipirate en vigueur, des contrôles des sacs à mains et autres bagages peuvent être effectués. Afin de simplifier cette formalité, nous vous remercions de veiller à ce que les étudiants évitent d'apporter avec eux des sacs volumineux qui devront si c'est le cas, être déposés aux vestiaires.

2. Important :

Nous vous remercions de bien vouloir noter que les salons (événements physiques ou digitaux) **PREMIERE VISION PARIS** sont réservés aux professionnels, les stands sont des lieux privilégiés d'échanges entre Exposants et Acheteurs.
Les étudiants et professeurs ont accès à l'information Mode de la saison, aux points d'information et aux différents forums.

Nous vous remercions de bien vouloir en retour respecter les espaces de travail que sont les stands des Exposants, ainsi que les collections présentées.

Yan GALLET
Responsable Promotion Visiteurs

Béatrice DUMAS
Responsable Relation Client